

Surveillants pénitentiaires

209^e promotion

Observatoire de la formation



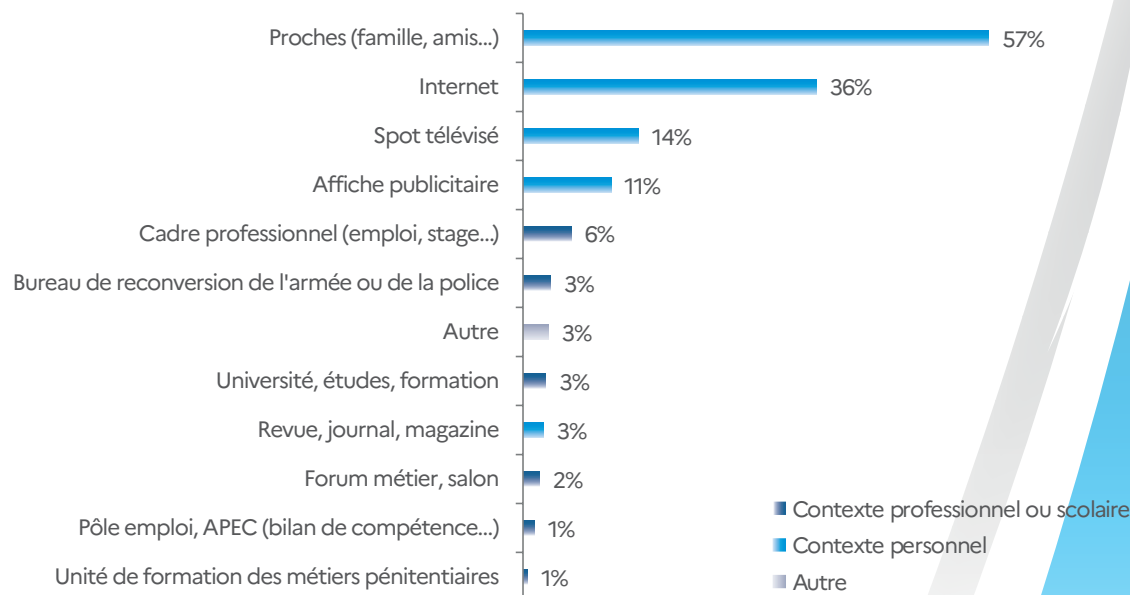
SEPTEMBRE 2021

À RETENIR

- > 371 élèves entrés en formation le 2 août 2021 pour une durée de 6 mois
- > 353 répondants, soit un taux de retour de 95%
- > 32% de femmes et 68% d'hommes
- > Âge moyen : 30,7 ans
- > 69% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principales DISP d'origine : Mission Outre-mer (22%) et Paris (22%)
- > 38% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principales perspectives professionnelles : monter en grade vers des fonctions d'encadrement, et se spécialiser en tant qu'agent d'extraction judiciaire.

Motivations & perspectives professionnelles

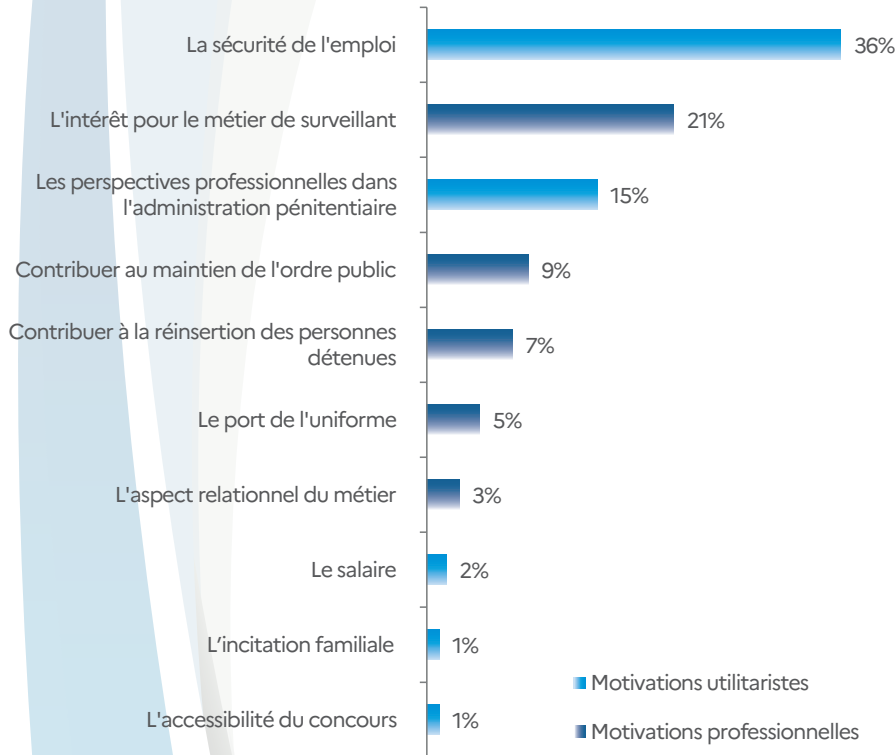
Graphique 1 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



La grande majorité des élèves ont connu le concours de surveillant grâce à leurs proches (57%), et, à un niveau un peu moins élevé, via internet (36%). Concernant cette voie d'accès, les élèves citent principalement les sites de l'Énap et des différentes ins-

tances publiques (46%), la publicité sur les réseaux (35%), et la publicité sur internet (29%). Par ailleurs, les spots télévisés et les campagnes d'affichage publicitaires ont incité respectivement 14% et 11% des élèves à intégrer la formation.

Graphique 2 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions

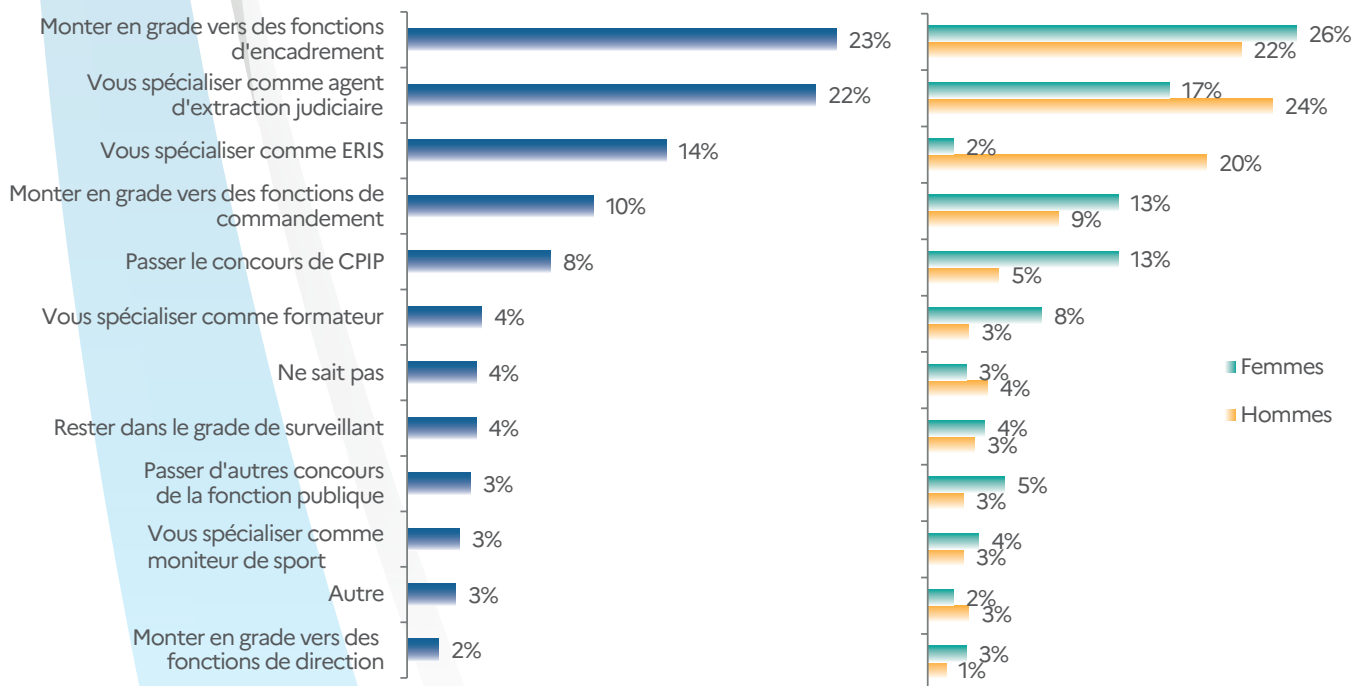


Les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitariste : 55% des élèves en mentionnent, contre 45% pour les motivations professionnelles. L'attrait pour les motivations professionnelles, qui avait gagné 3 points entre la 207^e et la 208^e promotion, a de nouveau évolué en gagnant 8 points de plus par rapport à la 208^e (principalement grâce à l'intérêt pour le métier de surveillant et à la contribution au maintien de l'ordre public).

Les élèves sont très majoritairement attirés par la sécurité de l'emploi (36%). Suivent, loin derrière, l'intérêt du métier de surveillant (21%) et les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire (15%).

Parmi les items les moins cités, nous retrouvons le salaire, l'incitation familiale à passer le concours, et l'accessibilité du concours (1% à 2% chacun).

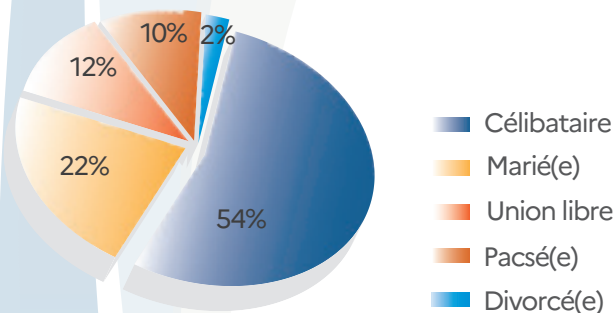
Graphique 3 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions



La montée en grade vers des fonctions d'encadrement représente la première perspective professionnelle des agents en début de formation (23%). La spécialisation en tant qu'agent d'extraction judiciaire arrive presque ex-aequo, avec 22% de répondants. Suivent la spécialisation comme agent ÉRIS (14), la montée en grade vers des fonctions de commandement (10%) et l'envie de passer le concours de CPIP (8%). Seulement 2% à 4% des élèves ont mentionné les autres items.

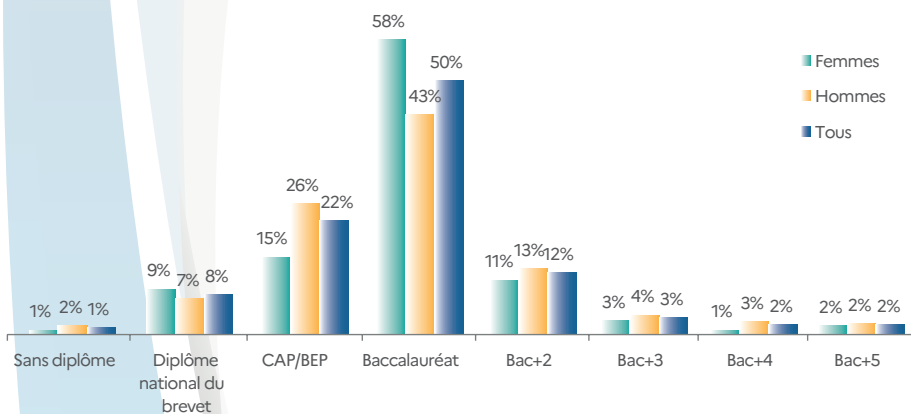
Comme nous le remarquons habituellement, les perspectives diffèrent beaucoup selon le genre : si les hommes sont plus souvent attirés par les spécialisations dans les métiers « d'action » (agent d'extraction judiciaire, ÉRIS), les femmes, quant à elles, se projettent plutôt dans des fonctions d'encadrement ou encore dans le métier de CPIP. Notons cependant que le métier d'agent d'extraction judiciaire attire une part non négligeable de femmes (17%), même si elle reste inférieure à celle recensée auprès du personnel masculin (24%), contrairement à celui d'ÉRIS, dans lequel seulement 2% de femmes se projettent (contre 20% chez les hommes).

Graphique 7 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions



Comme c'est le cas habituellement, la majorité des élèves de la 209^e promotion est célibataire (56%, dont 2% de divorcés). Au total, 44% sont en couple (22% sont mariés, 12% sont en union libre, et 10% pacsés). Par ailleurs, 167 élèves sont parents, de deux enfants en moyenne. Si la plupart en ont la garde (81%), certains s'occupent de leurs enfants en garde partagée (7%) et les autres (12%) n'en ont pas la garde.

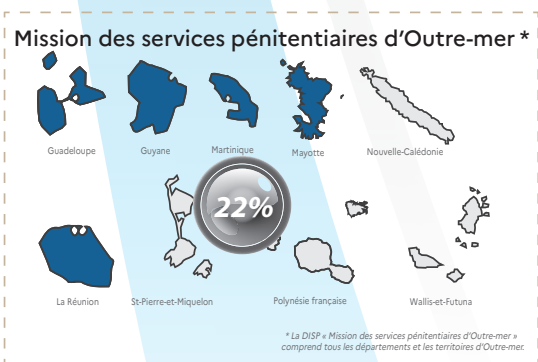
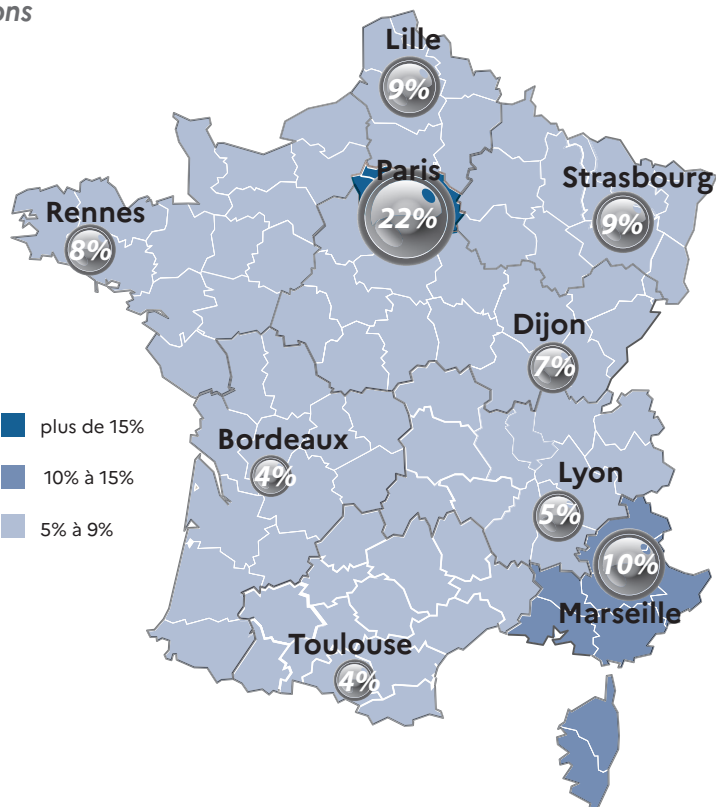
Graphique 8 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



69% des élèves sont titulaires du baccalauréat. Parmi eux, 50% sont bacheliers uniquement et 19% sont diplômés du supérieur. Le diplôme le plus souvent validé par les bacheliers est le baccalauréat professionnel (28%), les deux autres types de baccalauréat étant représentés à hauteur de 12% pour la filière générale et 10% pour la mention technologique. Les femmes sont proportionnellement plus souvent titulaires du baccalauréat : 75% le mentionnent, contre 65% chez leurs collègues masculins. Contrairement à la promotion précédente, les diplômes du supérieur sont un peu plus souvent validés par les hommes (22% contre 17%).

Graphique 9 : Répartition par DISP d'origine – Proportions

Les premières DISP d'origine des élèves sont Paris et la Mission Outre-mer : 22% des élèves proviennent de chacune d'elles. Le département d'Outre-mer le plus cité est, comme pour la 208^e promotion, la Réunion (9%). La forte proportion d'élèves provenant de la DISP de Paris s'explique par la création d'un recrutement régional (dont 30% des élèves de la 209^e sont issus), en plus du recrutement national (qui concerne 66% des élèves). La DISP de Paris est celle où la part d'élèves s'étant présentés au concours régional est la plus élevée : 81%.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

SEPTEMBRE 2021